

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Alu-étanché (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 28/08/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Alu-étanché (Aquaplan)
Utilisation de la substance / préparation	Etanchéité Anti-UV. Isolant, calorifuge, réfléchissant.
Identification de la société / entreprise	Atab nv d' Herbouvillekaai 80 B-2020 Antwerpen Belgium Tél: +32 (0)3 248 30 00 Télécopie: +32 (0)3 248 37 77 E-mail: patrick.hartmann@atab.be
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Le mélange vapeur / air est inflammable.
Risque(s) spécifique(s):	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer: migraine, irritation de la peau et irritation des muqueuses.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation:	Mélange de hydrocarbures aliphatiques et substances complexes dérivées du pétrole.
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• nafta (aardolie), met waterstof behandeld zwaar; Gehydrogeneerde nafta met laag kookpunt - N° CE:: 265-150-3 - N° CAS:: 64742-48-9 Conc. (% pds):(%): 30 < C <= 40 - Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-65-66• aluminiumpigment Conc. (% pds):(%): 10 < C <= 20 - Phrase(s) R: 52-53

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s):	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	Vu la présence de solvants organiques: - Un incendie produira une épaisse fumée noire. - L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Alu-étanché (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 28/08/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage. Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

- Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre 5°C et 30°C. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Valeurs selon: composant n°: 1 - V.L.E.C. = 100 ppm

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. appareil respiratoire avec filtre A2.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Alu-étanché (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 28/08/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- | | |
|--------------------------------------|--|
| - Protection des mains: | Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile, gants en Néoprène, gants en latex. |
| - Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié. |
| - Protection des yeux: | Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. |
| Mesure(s) d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- | | |
|------------|------------------|
| - Aspect: | liquide visqueux |
| - Couleur: | argent |
| - Odeur: | aliphatique |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- | | |
|------------------------------------|----------------------------|
| - PH: | Non applicable. |
| - Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| - Point d'éclair: | 49 °C |
| - Limites d'explosivité: | 0.73 % (V/V) - 8.0 % (V/V) |
| - Densité relative (eau = 1): | ± 0.97 |
| - Viscosité: | 1.08 |
| - Hydrosolubilité: | non miscible |
| - Liposolubilité: | partiellement soluble |
| - Solubilité aux solvants: | partiellement soluble |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- | | |
|--------------------------|--|
| - Inhalation: | Des hautes concentrations peuvent provoquer: suffocation, migraine, irritation des muqueuses et vertiges. |
| - Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. |
| - Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| - Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement: Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Alu-étanché (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 28/08/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU 1268

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

- Nom d'envoi exact: PRODUITS PETROLIERS, N.S.A. (white spirit aliphatique)

- Classe de danger: 3

- Groupe d'emballage: III

- Etiquettes ADR/RID: 3

- Code de classification et dispositions spéciales: F1

- Instructions d'emballage: dispensé après 2.2.3.1.5.

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: 10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.

Information(s) complémentaire(s): COV valeurs limites (cat A/i) 600 g/L 2007; 500 g/L 2010
Le produit contient 380g/L.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R10 Inflammable.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Utilisation de la substance / préparation Etanchéité Anti-UV. Isolant, calorifuge, réfléchissant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Alu-étanché (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 28/08/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Restrictions:

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique

- Date de la première édition: 23/01/07
- Date de la révision précédente: 20/11/08
- Date de révision: 28/08/09
- Version: 3
Réalisé par: P. Hartmann